



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 37 - MARS 2007



8 Mars

Journée

Internationale

des

Femmes

Notre ville

Sommaire

Notre ville : Journée internationale des Femmes	3
Janvier-Février à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Sécurité routière	7
Dossier «petite enfance»	8 et 9
CAC	10
27 janvier : soirée Palestine	11
Associations	12
Tribune libre	13
Portrait : Sandra Lavantureux	14
Etat-civil, brèves	15



Le 24 janvier dernier, le Service prévention spécialisée de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) a organisé, en partenariat avec le Conseil général, l'association Jade, les médiateurs et les services des sports de l'agglomération, un tournoi de football dans la salle Armand Bellard. C'était l'occasion de présenter ce nouveau service de prévention aux jeunes de moins de 15 ans vivant sur le territoire de la CAC. Bravo à l'équipe de Nogent qui a remporté la finale contre l'équipe de Creil.

Vivre ! - N° 37 - Mars 2007

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire
Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
www.mairie-montataire.fr

La
int

L
a je
fem
197
Ses origin
anciennes
ouvrières
Unis en
desquelle
textile pro
tion de
également
des femm
les femm
oublier la
nale des
lieu en l
journalist
y lance
socialiste
sent tous
femmes c
la lutte p
femmes»

La journée internationale des femmes

8 mars



La journée internationale des femmes a été officialisée en 1977 par les Nations Unies. Ses origines sont très diverses et anciennes : tout d'abord les grèves ouvrières qui secouent les Etats-Unis en 1857 et 1911 au cours desquelles les travailleuses du textile protestent contre leur condition de travail. Nous pouvons également citer la première journée des femmes organisée en 1908 par les femmes socialistes. Sans oublier la Conférence internationale des femmes socialistes qui a lieu en 1910 à Copenhague. La journaliste allemande Clara Zetkin y lance l'idée que «les femmes socialistes de tous les pays organisent tous les ans une journée des femmes qui servira en premier lieu la lutte pour le droit de vote des femmes».

Plus d'un siècle après tous ces événements, la journée internationale des femmes demeure. On peut imaginer que ce sera le cas tant que les discriminations sexistes n'auront pas disparu. C'est pourquoi la municipalité, en partenariat avec la Compagnie Chenevoy, Femmes solidaires, le Secours populaire et le Centre d'information pour le droit des femmes (CIDF), s'associe à la célébration de la journée internationale des femmes qui aura lieu le 8 mars à la Résidence des personnes âgées.

9 h 30 à 12 h

Un atelier d'écriture sur le thème «Paroles de femmes : de la réalité aux rêves» sera animé par un écrivain de la Compagnie Chenevoy. Vous pourrez y participer en vous inscrivant au 03 44 24 55 80.

13 h 45 à 17 h

La journée se poursuivra avec des chants interprétés par la chorale de la RPA et une chanteuse, des débats, des lectures de textes par les comédiens de la Compagnie Chenevoy et les bénévoles du Secours populaire. Il s'agira de textes sur les femmes et la précarité.

La journée se terminera dans la convivialité avec un pot de l'amitié. Une garderie sera assurée l'après-midi, donc pas de prétexte pour ne pas venir.

Janvier-Février à Montataire



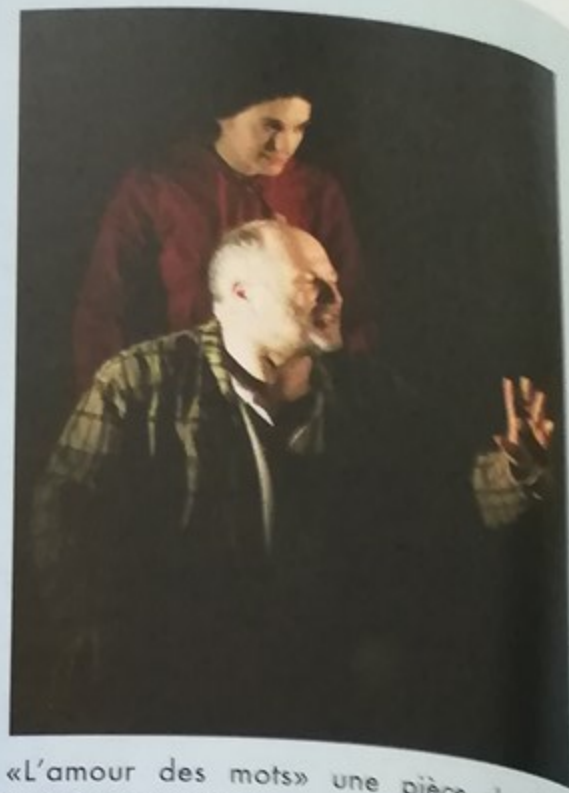
Repas annuel des retraités CGT



Débat sur la situation des femmes en France et dans le monde organisé par l'association de «Femmes solidaires» en présence de Mme Sabine Salmon, présidente nationale de «Femmes solidaires» et de Mme Simone Bernier, présidente départementale de la Seine Saint Denis



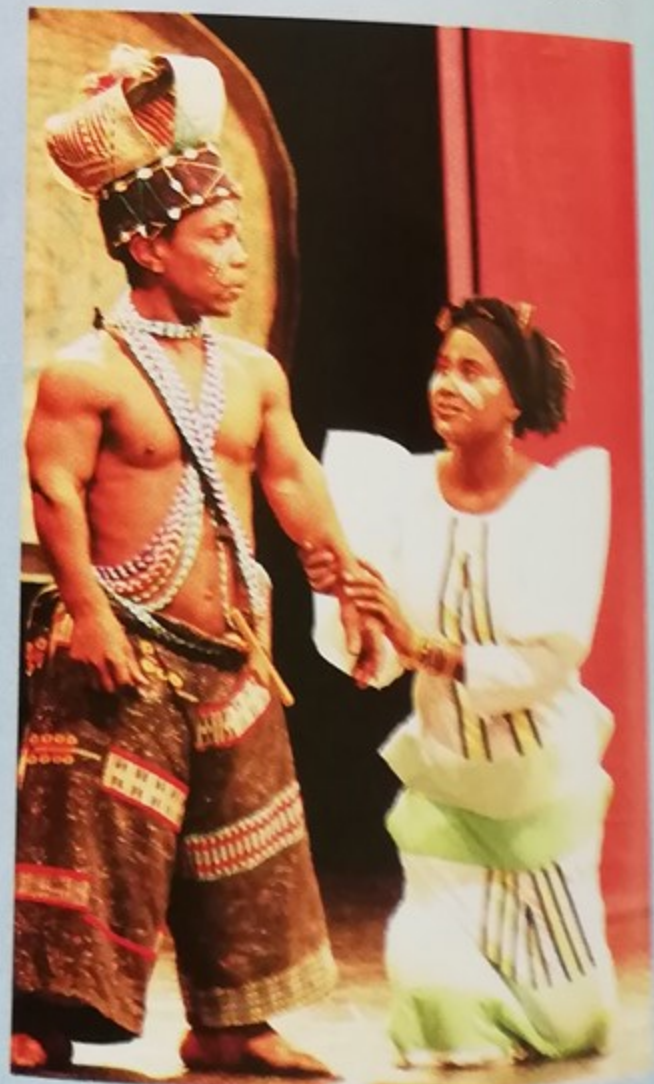
«L'autobus à vapeur» une aventure musicale pour les petits et les grands, un voyage tendre et drôle



«L'amour des mots» une pièce de Louis Calaferte au Palace, un spectacle poétique à l'humour décalé



Plus de 260 enfants de toute la région se sont retrouvés à la salle Marcel Coene pour une compétition d'athlétisme



«Kasko» d'après le Cid de Corneille par les Tréteaux du Niger

L'édito du Maire

Votre intervention est primordiale

Comme je l'ai annoncé lors du dernier conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire, nous venons seulement d'apprendre que la baisse des bases d'imposition de l'entreprise Arcelor va entraîner une baisse des recettes fiscales de près de 700.000 euros pour la commune. C'est évidemment une mauvaise nouvelle qui nous conduit à poursuivre nos choix de rigueur. L'autofinancement qui était prévu, malgré les compensations de l'Etat, se retrouve du coup insuffisant pour les opérations d'investissement. Notre endettement étant limité, nous proposons donc de recourir à l'emprunt afin de poursuivre les programmes d'investissements prévus. De toute évidence, il va falloir se mobiliser de nouveau pour l'avenir de l'usine Arcelor-Mittal de Montataire.



Cette situation souligne par ailleurs l'urgence d'une réforme profonde de la fiscalité locale : il est temps que l'on mette à contribution les actifs financiers. Au modeste taux de 0,5% cela rapporterait 25 milliards d'euros pour les collectivités. Il est également temps de calculer les impôts locaux des ménages en tenant compte de leurs revenus. Mais pour ces deux mesures, il faut une volonté et un courage politique que les gouvernements n'ont pas eu jusqu'ici. Seul un grand courant populaire en faveur de mesures nouvelles pourra changer les choses.

C'est donc votre intervention, votre mobilisation qui permettront d'avancer. À ce titre, je me réjouis que plus de 160 personnes aient participé à notre rencontre sur l'avenir de l'agglomération creilloise. C'est la preuve que les habitants souhaitent être informés et surtout être associés aux décisions. Nous reviendrons dans les prochaines semaines sur cette question de la coopération intercommunale qui doit se développer pour toujours mieux répondre à vos besoins.

Enfin à la veille du 8 mars, je veux saluer et encourager toutes les actions entreprises dans notre commune à l'occasion de la journée internationale des femmes. On sait que la lutte pour l'égalité est fondamentale pour faire avancer l'humanité toute entière en terme de droits à la santé, à l'éducation et à la formation, à l'emploi, en terme de reconnaissance sociale et de respect des individus. Face à une politique qui approfondit les inégalités, toutes les femmes et les hommes de notre commune sont invités à ces initiatives pour avancer ensemble vers plus de justice, de fraternité et d'égalité.

Jean-Pierre Bosino



Les lauréats du jeu organisé par les commerçants du marché de Montataire



Réception et remise de prix aux lauréats du concours des illuminations 2006



M. le Maire a procédé au mariage de Mlle EDF et de M. GDF, cérémonie qui avait pour but de protester contre le projet de fusion Suez-GDF et d'affirmer la nécessité de la défense et du développement du service public



De gauche à droite : MM. Jean-Louis Leturais, président, Michel Coitou, trésorier, Alain Éveloy, secrétaire en assemblée générale de l'association des Martins-pêcheurs

Culture

Mercredi 14 mars à 11h00
Comédie musicale

Pantin-pantine

Par la compagnie C'est pas si grave
A partir de 6 ans
La mort racontée aux enfants, qui nous dit l'espoir que suscite ce passage. L'amitié dans la cour de l'école, la tristesse et l'héritage, ce que chacun laisse et qui est transfiguré par l'absence.

Samedi 17 mars 20h30 au Palace
Musique

Le trio BOYA réinvente les mélodies populaires de Bulgarie et d'Europe centrale. La gadulka mène la danse, piano et percussions s'en donnent à cœur joie. Ce concert est accueilli dans le cadre du festival national «Planètes musiques» En première partie, Escapades, un groupe de l'Oise de chanson française avec Patrick Villain.



Mardi 20 mars 20h30 au Palace
Théâtre

GEMBLoux, à la recherche de l'armée oubliée

Sous la forme des one man show au départ pour entrer petit à petit dans le théâtre et l'émotion, Gembloux retrace l'histoire d'un paysan du rif enrôlé dans l'armée française en 1940 et qui gagnera la bataille de Gembloux, l'une des rares batailles gagnées par les alliés en 40... et qui sera totalement occultées des livres d'histoire. Un bel hommage aux tirailleurs marocains, et à tous les inconnus qui furent des héros oubliés.

Vendredi 23 au Jeudi 29 mars - Palace

Faites les graves

La semaine de la compagnie C'est pas si grave. Après avoir joué partout dans Montataire, La femme seule de Dario Fo et Franca Rame, Les cabarets, Chantiers de vie - dans les associations, les bars, les différents lieux publics et privés de la ville, après s'être fait invités par les uns et

les autres, ils nous invitent au Palace, rebaptisé «Maison du Peuple» par cette joyeuse bande de comédiens et musiciens pour une semaine de présentation de leurs créations et de spectacles de leurs amis, Demandez le programme !

Les expositions

Sur les murs du Palace retrouvez l'autre facette d'Ali Garba et Ali china des Tréteaux du Niger, qui sont aussi peintres... jusqu'au 13 mars.

Mardi 13 mars au vendredi 13 avril

Eric Grammatico exposera ses toiles

Renseignements - réservation : 03 44 24 69 97

Les bureaux du service culturel ont été transférés au Palace. Vous pouvez nous rendre visite du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Boya, couleurs bulgares



Le billet de la Compagnie Chenevoy

Bonjour à Tous !
En mars prenez vos agendas pour être au bon endroit !
Comme le printemps ce mois s'annonce riche en événements artistiques et festifs, avec plusieurs rendez vous à ne pas manquer !

La compagnie Chenevoy participe à «La Journée de la Femme» le jeudi 8 mars à la RPA, avec un atelier d'écriture le matin de 9 h 30 à 12 h 30 dirigé par un auteur sur le thème : «Paroles de femmes : de la réalité aux rêves». Les inscriptions sont possibles auprès de la maison sociale tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h et au 03 44 24 55 80. L'après midi de ce même jeudi venez assister aux lectures de textes drôles et émouvants célébrant les femmes, et bien sûr parmi ces textes ceux des participants du matin.

Nouveau spectacle issu de l'atelier organisé par la Compagnie avec Femmes Solidaires, «Histoire de Femmes» c'est son nom ! Il sera décapant et sa première représentation sera à Saint Maximin le samedi 10 mars à 19 heures, puis bien évidemment au Palace le samedi 5 mai à 19 h 30.

La journée de la femme se prolongera car nous vous proposerons une lecture à la bibliothèque Elsa Triolet le samedi 17 mars à 14 h 30.

Nous continuerons à célébrer le printemps en beauté avec «Le printemps des poètes» (journée officielle le 30 mars) dont le thème cette année est la déclaration amoureuse ! Nos brigades poétiques frapperont encore une fois cette année dans un lieu mystérieux !

Certains d'entre vous ont déjà rencontré les Auteurs de la compagnie présents en janvier et février. Ils seront à nouveau parmi vous à Montataire du 13 au 19 mars. Vous pourrez les joindre au bureau de la Compagnie à savoir l'ancien bureau du service culturel, rue de Condé ou les croiser dans les rues, les cafés, les associations de Montataire. Ce sera leur dernière semaine chez vous avant de se lancer dans l'écriture définitive du spectacle. Ne les ratez pas !

Pour ceux qui veulent des nouvelles de Simon Labrosse sachez qu'il continue à raconter sa vie, ce mois de mars il sera à Creil pour 8 représentations en appartements, centres sociaux, collèges... puis petite escapade chez nos voisins suisse pour 3 représentations.

Il reviendra à Montataire pour que ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de le voir le découvrent. Ce sera le 3 avril à 15 heures à la RPA et le 6 avril à la salle des fêtes de Cinqueux.

La Compagnie est heureuse de vous communiquer son nouveau numéro de téléphone : 03 44 26 13 68

pour être au
s'annonce
s et festifs,
ne pas man-
cipe à «La
8 mars à la
le matin de
ateur sur le
de la réalité
possibles
s les après
24 55 80.
enez assis-
et émou-
bien sur
ipants du
organisé
olidaires.
nom ! Il
sensation
0 mars à
u Palace
gera car
re à la
17 mars
intemps
poètes»
e thème
euse !
encore
mysté-
ntre les
n jan-
parmi
s. Vous
de la
du ser-
croiser
ons de
maine
riture
as !
es de
ue à
era à
arte-
puis
uisse
x qui
ir le
es à
s de
om-
élé-

Priorité à la sécurité routière

Comme nous vous en informions dans un précédent numéro, un groupe de travail sur la sécurité routière, piloté par Joël Capet, adjoint au logement, s'est constitué afin de trouver des réponses aux inquiétudes que vous formulez régulièrement lors des réunions de quartier.

Après plusieurs réunions, les membres de ce groupe de travail ont décidé de se diviser en trois groupes afin de travailler sur trois axes prioritaires :

- Les aménagements et les travaux de sécurisation.

Après que Messieurs Oualaouch, responsable de l'auto-école Benko et Driss Belfquih, Directeur du service municipal Citoyenneté-prévention-médiation, aient fait la liste des intersections particulièrement dangereuses, celles-ci ont été classées par ordre d'importance. Il s'agit maintenant de réfléchir aux différents aménagements qui permettront de les sécuriser.

- Actions de prévention dans les écoles.



M. Pigula, directeur de l'école Maurice et Lucie Bambier avec les élèves sur un circuit d'apprentissage du code de la route

Il apparaît que les difficultés de circulation aux abords des écoles et le danger qui en résulte pour les enfants provient du stationnement anarchique auquel se livrent des parents d'élèves qui accompagnent en voiture leurs enfants à l'école. L'enjeu est donc de trouver les moyens de réduire la circulation dans ces périmètres.

C'est pourquoi l'idée du pédibus va être relancée. Ce dispositif, expérimenté dans plusieurs villes de France dont Clermont, consiste à organiser un ramassage d'enfants vivant dans le même secteur géographique pour se rendre à l'école à pied en compagnie d'un ou plusieurs parents volontaires qui se relaient en fonction de leurs contraintes. Ce moyen a plusieurs avantages : réduction des voitures stationnées aux abords des écoles, de la circulation et de la pollution; les enfants font de l'exercice avant la journée de classe, ce qui est un bon

moyen de lutter contre l'obésité des petits; cela favorise le lien social et les parents ne sont plus contraints d'accompagner chaque jour leurs enfants à l'école.

Des discussions avec les automobilistes circulant à proximité des écoles vont être par ailleurs initiées.

L'idée de régler la sortie des enfants des écoles avec des parents d'élèves volontaires va être également exploitée.

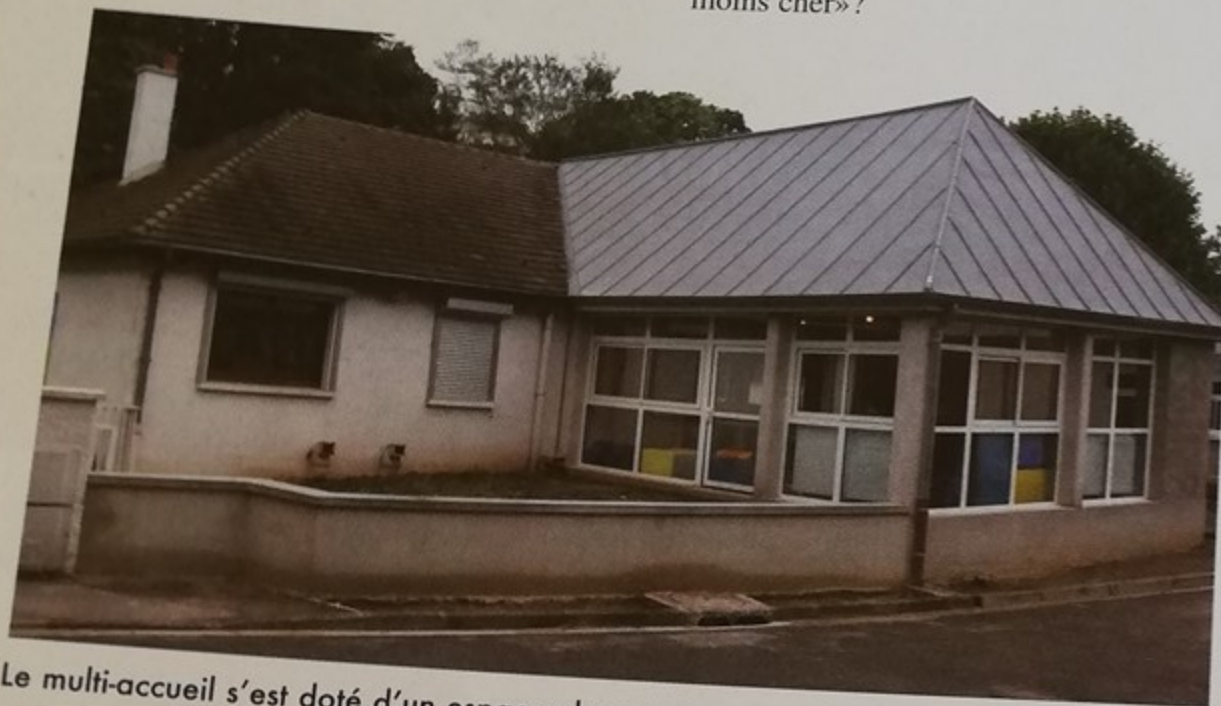
Par ailleurs, le Réseau ambition réussite (RAR) organise chaque année et dans chaque école une journée de sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves de CM2, en collaboration avec les enseignants.

- Actions de communication ciblée Il s'agit dans un premier temps de lancer des campagnes de communication en direction des parents d'élèves.



Que vont devenir les accueils

Avec l'introduction des nouveaux contrats enfance et jeunesse, la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) va modifier considérablement les conditions de subventionnement destinées aux structures d'accueil de la petite enfance. La Municipalité y est fortement opposée car cela signifie, à terme, une dégradation des conditions d'accueil des enfants.



Le multi-accueil s'est doté d'un espace plus spacieux pour le bien être des enfants

Dans la même logique d'économie, la CNAF plafonne le prix de revient par enfant à 7,22 € par heure. À Montataire, il s'élevait jusqu'à présent à 8,50 € pour la crèche et 9,50 € pour le multi-accueil. Ces structures devront trouver les moyens de réduire leur coût de revient. En d'autres termes, quelle prestation faudra-t-il supprimer pour que les enfants «coûtent moins cher»?

Il faut pourtant préciser que la CNAF finance les crèches privées, plus économiques car le personnel y est moins nombreux et aussi moins qualifié. Cette nouvelle politique de la petite enfance a pour objectif affiché de créer avec les économies réalisées, de nouvelles crèches et d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes pour faire face à une explosion de la natalité en France.

S'il n'est pas question de remettre en cause la nécessité de créer de nouvelles places dans les structures d'accueil, on peut tout de même s'interroger sur la pertinence des moyens utilisés pour y parvenir.

De nombreux professionnels de la petite enfance s'inquiètent en effet de la logique exclusivement comptable avec laquelle on appréhende le problème. On ne s'inquiète plus que du nombre d'enfants accueillis au détriment des conditions d'accueil. On parlait jusqu'à présent de la nécessité de prendre en compte le rythme de l'enfant, la place des familles, la prévention... Aujourd'hui les professionnels de la petite enfance se battent quotidiennement pour préserver cet aspect qualitatif. De même que les élus, ils vivent amèrement cette situation car après les avoir incités à développer des programmes dans ce sens, la CNAF décide, sans concertation, de ne plus les financer. Aux municipalités de trouver les moyens de les maintenir ou de les supprimer ! À Montataire, l'intervention d'un musicien dans les différentes sections petite enfance, la formation du personnel aux gestes d'urgence, le relais mis en place entre les périscolaires et le centre de loisirs maternel sont ainsi remis en cause.

Des professionnels de la petite enfance déroutés

Ces nouvelles dispositions s'inscrivent dans le prolongement de la Prestation de service unique, imposée par la CNAF à toutes les crèches de France à partir de 2005. Depuis, les parents ne payent plus la crèche à la journée mais à l'heure. Aussi, une majorité de parents inscrivent désormais leurs enfants quelques heures par semaine seulement en fonction de leurs besoins ou préfèrent, par souci d'écono-

Enfin, la CNAF a introduit la notion de taux d'occupation dans ses critères de financement. Autrement dit, si les structures dédiées à la petite enfance n'atteignent pas 70 % de leur capacité d'accueil maximale, le financement de la CAF n'atteindra pas les 55 %. Ainsi la crèche de Montataire devrait recevoir quotidiennement et à chaque heure (de 7h à 19h) au moins trente-trois enfants (70 % des 48 places disponibles). Est-ce vraiment dans l'intérêt des enfants ?

Le secteur petite enfance soumis à la rentabilité

Pour les petites agglomérations, cela signifie la mort programmée des structures d'accueil car elles n'auront pas les moyens de faire face à ces pertes de subventions. Ainsi en va-t-il des crèches comme des bureaux de poste que l'on ferme parce qu'ils ne sont pas assez rentables.

Depuis le 1er juillet, ces nouveaux dispositifs remplacent les contrats enfance et temps libre. Ce changement traduit une réduction considérable du taux de financement, celui-ci passant de 70 % à 55 %. Ainsi, les structures d'accueil verront leur financement baisser de manière dégressive, à raison de trois points par an pendant trois ans pour atteindre les 55%.

Pour la ville de Montataire, cette réduction signifie dans l'immédiat que le poste de secrétariat de la crèche ne sera plus du tout financé par la CNAF et celui de coordination et de pilotage assumée par la Directrice de cette même structure sera désormais financé à hauteur de 15 % maximum du montant global de la prestation au lieu de... 70 %. Pour des raisons évidentes d'efficacité, la municipalité ne peut supprimer ces postes. Il lui faudra donc désormais en assumer elle-même le coût.

petite enfance ?

mie, jongler entre plusieurs modes de garde (famille, amies, meilleure répartition entre les conjoints). Outre une réelle économie financière pour les parents, cette possibilité a permis aux structures d'accueil de s'adapter à la flexibilité du temps de travail. Mais pour les professionnels de la petite enfance, le travail en est devenu nettement plus fatigant et surtout beaucoup moins intéressant. Dans la mesure où il peut arriver des enfants à toute heure, il est par exemple plus difficile d'organiser des activités car elles sont sans cesse interrompues par les nouveaux arrivants que l'auxiliaire devra accueillir. Les derniers arrivés n'ont parfois même pas le temps de s'adapter qu'ils doivent partir car ils ne viennent que quelques heures dans la semaine.

Si bien que dans une lettre ouverte adressée à la CAF et à la PMI, les directrices de structures du Pas-de-Calais proposent de remplacer le mot «accueil» par «garde» et «Directrice de crèche» par «Gérante d'hôtel» : «il a fallu optimiser les fréquentations, compléter les absences, jongler avec les présences pour ne pas être en sous-effectif et compter toujours un peu plus sur la disponibilité et la flexibilité de nos équipes» regrettent-elles.

Un sentiment partagé par Michele Anoma, Directrice de la crèche et Nicole Cazenave, responsable du multi-accueil de Montataire. Elles expliquent que «dès qu'un enfant est absent, il faut le remplacer par souci de rentabilité. Il faut alors téléphoner à des parents susceptibles de vouloir faire garder leur enfant dans le créneau horaire disponible et l'on ne fait plus que cela». Elles regrettent que cette surcharge administrative (facturation, planning, contrats) se fasse «au détriment de la prise en charge globale de l'enfant, du travail d'équipe et du travail relationnel auprès des familles».

La municipalité, consciente des risques de dégradation des conditions d'accueil qu'impliquent ces nouvelles dispositions va adresser un courrier de protestation au Président de la CAF de l'Oise et va initier des actions de sensibilisation auprès des parents.



Pour développer l'emploi dans l'agglomération

Après huit ans d'existence, Sud Oise Expansion a permis la création, sur le site des Marches de l'Oise, de plus de quatre-vingt-dix entreprises qui ont généré environ neuf cent emplois. Aujourd'hui l'agence poursuit sa professionnalisation en mettant en place un observatoire économique et foncier financé par la CAC et le Conseil régional, à travers le Groupement d'études des Vallées bréthoise¹.

tion des créateurs d'entreprises avec les institutions locales, les partenaires administratifs et financiers, aide à la recherche de terrain, de financement, au montage et suivi de projets immobiliers et fonciers. La plate-forme d'initiative locale (PFIL), mise en place avec plusieurs partenaires dont la Chambre des métiers, accorde également des prêts à 0% pouvant constituer une garantie auprès des banques pour ceux qui portent un projet de création d'entreprise.

Un observatoire économique et foncier

Si le bilan de Sud Oise Expansion est tout à fait satisfaisant, on peut dire qu'il lui manquait une connaissance détaillée du territoire et de son potentiel. C'est pourquoi, le GEP qui a contracté avec le Conseil régional et la CAC ont mis en place un observatoire économique et foncier qui intervient sur le territoire du GEP. Depuis deux ans, cet observatoire collecte les informations économiques (type et nombre d'entreprise, de salariés, activités, etc.), recense le foncier et l'immobilier d'entreprise disponibles sur le GEP. L'observatoire possède aujourd'hui des informations, régulièrement mises à jour, sur les 4000 entreprises installées sur le territoire du GEP. Cela implique un contact permanent avec les entreprises. Une bourse des locaux disponibles dans ces dix-huit communes a été également mise en place. C'est un outil qui permet de répondre immédiatement aux demandes, elles-mêmes répertoriées, des chefs d'entreprises à la recherche d'un espace pour s'implanter ou développer leur activité.

Un système d'information géographique a par ailleurs été créé. Il est désormais possible de localiser grâce à des cartes toutes les disponibilités foncières. Ce dernier outil sera accessible par Internet et permettra à tout internaute d'entrer sur le territoire du GEP, d'accéder aux données économiques, de visualiser les disponibilités foncières, la situation des entreprises, de faire des statistiques, de télécharger des cartes.

Tous ces outils devraient être opérationnels dans le courant de l'année. Ils doivent permettre à Sud Oise Expansion de mener de façon encore plus efficace la mission pour laquelle les quatre villes de la CAC l'ont mise en place, à savoir le développement et la création d'emplois dans le Bassin.

1) Le GEP regroupe aujourd'hui 18 communes qui représentent plus de 100 000 habitants.



Cette agence de développement économique a été créée en 1999 par la communauté de communes de l'agglomération creilloise afin de favoriser la création d'entreprises et d'emplois dans le Bassin creillois.

Il s'agissait dans un premier temps de proposer aux entreprises potentielles de s'installer sur l'ancien site Chausson représentant un parc industriel d'une surface de 30 hectares doté de bureaux et de locaux industriels spacieux.

Sud Oise Expansion met à la disposition des entrepreneurs éventuels une très large palette de services : conseil et accompagnement à la création et au développement d'entreprises, assistance pour l'accomplissement de toutes les démarches administratives et juridiques, mise en rela-

Une fois créées, les entreprises continuent à profiter de cette assistance pendant trois ans.

Outre l'aide à la création d'entreprise, Sud Oise Expansion apporte son soutien aux entreprises existantes afin de favoriser leur développement. Et pour préserver les intérêts du territoire, cette structure intervient comme soutien technique aux élus lorsqu'une entreprise envisage un plan de suppression d'emplois.

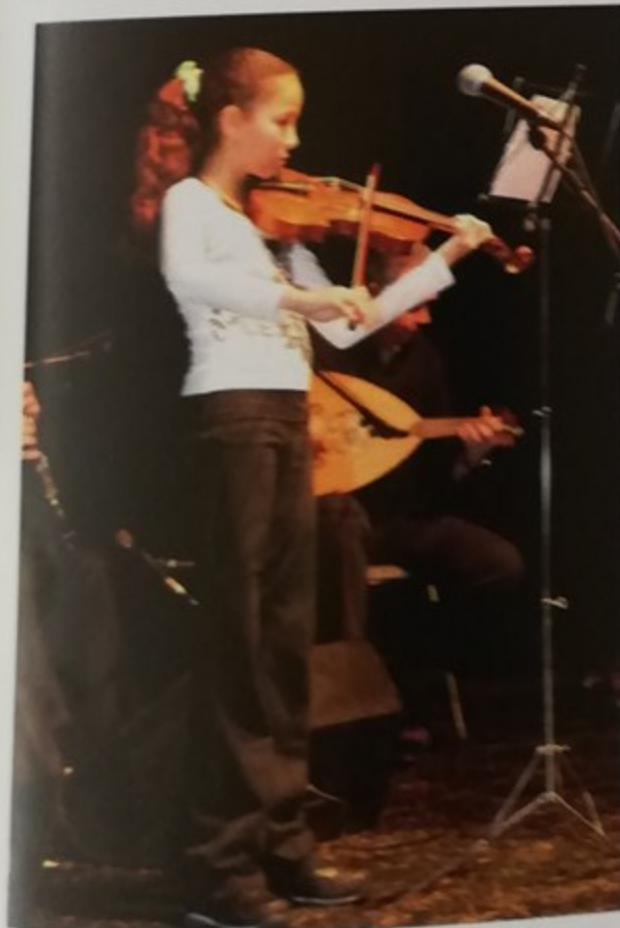
Si la priorité de Sud Oise Expansion est d'amener des entreprises à s'installer sur le territoire de la CAC, son périmètre d'intervention va bien au-delà car, quelle que soit la ville où une entreprise choisit de s'installer, elle génère des activités qui bénéficient à plus d'une municipalité.

En

Palestine, résister c'est créer

International

Près de deux cent cinquante personnes se sont déplacées au Palace pour assister au concert du groupe de musiciens palestiniens Dal'ouna. Cette initiative a permis de récolter 1600 euros qui serviront à acheter des cartables pour les enfants palestiniens. Permis aussi d'imaginer la Palestine autrement.



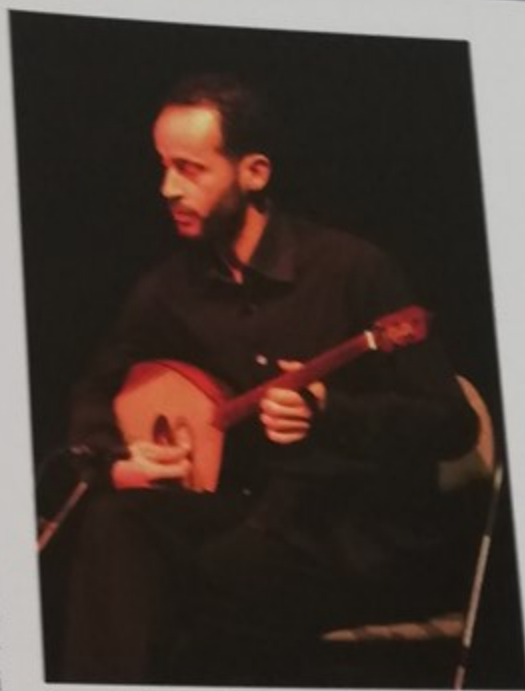
Ce concert nous a donné à voir une Palestine à laquelle les médias ne nous ont pas habitués : une Palestine vivante et créative.

Tous, nous étions accoutumés à entendre cette comptabilité macabre rigoureusement tenue par ceux qui font l'information. «Aujourd'hui, un, deux, trois activistes tués dans la bande de Gaza», c'est la formule par laquelle s'ouvrent souvent nos bulletins d'information. La même litanie depuis des années. Si bien que certains s'étonnent sans doute de voir des Palestiniens encore vivants sur cette portion de terre grande comme un mouchoir de poche mais en proie à toutes les horreurs que génèrent irrémédiablement l'occupation. Occupation, voilà bien un mot banni des reportages, des discours politiques. Banni aussi le mot résistant. On lui préfère, pour désigner les Palestiniens, au mieux le terme d'activiste, au pire celui de terroriste.

C'est pourquoi ce concert a apporté un bol d'air frais à tous ceux qui s'époumonent depuis si longtemps à expliquer que le sort fait aux Palestiniens est injuste, honteux pour l'humanité.

C'est ce message que le groupe Dal'ouna a fait entendre ce soir-là avec seulement sa musique.

Et lorsque Noura et Odey sont apparus sur la scène pour entonner des chants traditionnels palestiniens, les deux adolescents ont imposé l'image d'une Palestine fraternelle. Nul besoin de discours ni d'image. Noura, 16 ans et Oday, quinze ans, comptent parmi les trois cents enfants palestiniens initiés au chant et à la musique grâce à l'Association Al kamdjari qui met en place des écoles de musique pour les enfants les plus démunis de Palestine, en premier lieu ceux des camps de réfugiés. Cette association a été créée par Ramzi Abduredwan, également fondateur de Dal'ouna. Le groupe, composé de musiciens palestiniens, promeut les répertoires classiques et folkloriques palestiniens et orientaux. Pour ces artistes, la résistance



Ramzi Abduredwan, musicien palestinien fondateur du groupe Dal'ouna

contre l'occupation passe aussi par la création et la préservation du patrimoine artistique et culturel de leur pays.

Pour les organisateurs de cette soirée, la solidarité avec les Palestiniens passe également par l'aide à l'éducation à laquelle ces derniers restent résolument attachés. Ainsi continuent-ils, coûte que coûte, à envoyer leurs enfants étudier malgré tous les efforts déployés par l'armée d'occupation israélienne pour empêcher les enfants de rejoindre leurs écoles, les étudiants leurs universités. Les Palestiniens, à force de tout perdre, ont compris que l'éducation constitue leur seul bien inaliénable.

Bravo à l'AJPF, à France Palestine-comité de Montataire et à la municipalité qui sont à l'origine de cette initiative et à laquelle se sont associés le Conseil Régional de Picardie, le Conseil général de l'Oise, les villes de Chambly, Longueuil-Annel, Thiverny, Saint Leu d'Esserent, Saint Maximin et Villers Saint Paul.

Associations-brèves

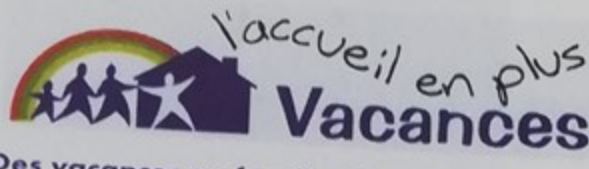
Rugby Vente de billets pour les manifestations exceptionnelles

Nous vous informons que la ville de Montataire propose 49 places de la Coupe du Monde de Rugby pour la rencontre qui se déroulera au Stade Félix Bollaert de Lens :
Afrique du Sud (repêché 2 Tonga ou Corée du Sud)
le Samedi 22 septembre 2007
Prix de la place : 30 €
Transport gratuit
Inscriptions : auprès du service des Sports à partir du lundi 8 janvier 2007

Une nouvelle entreprise à Montataire

La société SE2M

vient d'ouvrir ses portes sur Les marches de l'Oise. Bureau d'étude orienté conseil et ingénierie assisté par ordinateur (clefs en main ou assistance à maître d'ouvrage) ses spécialistes œuvrent tant en conception produit que dans le domaine de l'industrialisation.
SE2M - Les marches de l'Oise
Bat Berlin N° 12
100, rue Louis Blanc
60160 Montataire
Tél. : 03 44 24 24 44
Fax : 03 44 24 03 17



Des vacances en familles à moindre coût par l'intermédiaire de Vacances et Familles

Vous avez reçu une notification d'aide aux vacances familiales de la Caf de Creil. Partir en vacances en famille c'est possible par notre association avec un petit budget.

**Samedi
10 mars 2007**

Les Martins-pêcheurs



C'est bientôt le printemps et comme à l'habitude les Martins-Pêcheurs en association avec le Canoë-Kayak et l'équipe des Espaces naturels sensibles organisent une opération «Rivière et étangs propres»

Venez nombreux

Rendez-vous à 8 h au local des Martins-Pêcheurs.
Chaque participant est invité à un petit repas vers 13 h offert par la commune de Montataire.

Samedi 24 mars 2007

Ouverture de la pêche à la truite

Thérain 1ère catégorie Montataire
Zone parcours et hors parcours
Vente des permis de pêche chez nos dépositaires et sur rendez-vous au local des Martins-pêcheurs.
Tél. : 06 13 44 09 87

Alors, n'hésitez pas à nous rencontrer au local de l'association, 2, rue de Marl sous la Caf à Creil le jeudi de 14 h à 16 h ou nous contacter au 03 44 24 50 55 (répondeur)

2, rue de Marl - 60100 Creil
Tél. 03 44 24 50 55 - Fax 03 44 24 50 55
asso60@vacancesetfamilles.asso.fr
www.vacancesetfamilles.asso.fr

Super loto du Basket-ball

**Dimanche 4 mars 2007
Salle Marcel Coene - Montataire**

Lycée André Malraux

Enseignement général
et technologique ou professionnel

**Journée portes ouvertes
le Samedi 17 mars 2007
de 9 h à 16 h**

Découvrez une diversité de formations :
Vente, services, secrétariat, comptabilité, section européenne d'anglais, italien, portugais, filières S, L, ES, STG, BTS, PME/PMI, etc...

Le lycée André Malraux de Montataire, un atout pour l'avenir de nos jeunes !

Vous êtes toutes et tous les bienvenus

8^{ème} Salon photo de Gouvieux 3 membres du Photo-Club de Montataire primés

L'édition 2007 du Salon photo de Gouvieux s'est déroulée du 8 au 11 février, les œuvres de 27 photographes, triés sur le volet, ont été exposées à «La Ferme».

Il s'agit d'une exposition d'un très haut niveau technique et artistique donnant lieu à l'attribution de prix offerts par divers sponsors.

Parmi eux, pas moins de 6 membres du Photo-Club de Montataire ont présentés leurs séries de clichés et 3 d'entre eux ont été primés :

Dominique BOSSION : «Coupe du Monde» (3^{ème} fois récompensé) : Prix de la ville de Chantilly
Khalid KORCHI : «Lilith» (1^{ère} participation à ce Salon) : Prix du Kiwanis Club
Christian THEBAUT : «Plongée» (1^{ère} participation à ce Salon) : Prix de la Créativité
Les 3 autres participants étaient :
Christian BILLES : «Attelages de tradition à Chantilly»
Eric FAMCHON : «Prague»
François GROS : «Visage du Vietnam»



Le Président, le Bureau et les membres du Photo-Club de Montataire félicitent chaleureusement tous ces photographes pour la qualité de leurs photos et le succès qu'elles ont remporté.

Groupe communiste et républicain

La municipalité de Montataire a fait le choix de développer sa politique en faveur de la petite enfance. Les structures municipales crèche, multi-accueil, halte jeux, centre de loisirs maternel permettent aux familles de notre ville, de confier leurs enfants à des personnels qualifiés soucieux de leur bien être et dans des locaux de qualité.

Jusqu'à présent, cette politique au service des gens était soutenue par la CAF. Mais depuis 2005, le mode de financement a changé. Il ne s'agit plus d'une tarification à la journée mais à l'heure de présence effective. Si cette disposition peut apparaître comme un mieux pour les familles, celle-ci aboutit à une pénalité financière dont la mairie doit en compenser la perte.

De nouveau en 2006, un nouveau contrat remplace l'autre et c'est encore un désengagement de la CAF.

Sa mise en application entraîne une baisse significative des taux de financement des structures d'accueil et la suppression de financements d'actions jusqu'alors mises en place. Ce nouveau dispositif oblige la commune à revoir l'équilibre budgétaire des actions auparavant soutenues par la CAF.

L'obligation du taux de fréquentation met en péril les horaires d'ouverture des structures au détriment des familles.

Peut-on considérer la place de l'enfant uniquement en terme d'occupation ?

Les nouveaux critères économiques sont ceux des entreprises, aujourd'hui, toujours prétextes à licenciements :

- rentabilisation des structures
- optimisation des horaires
- réduction des coûts...

Ce nouveau contrat met en péril l'ensemble des actions permettant un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille.

Il faut au contraire multiplier le nombre de places d'accueil collectif au service de l'enfant.

Et pour les financer, plutôt que de faire des cadeaux aux entreprises, il faut mettre fin aux baisses de leurs cotisations sociales.

Cela permettra alors à l'État de pouvoir aider efficacement les collectivités afin de mettre en place de nouvelles structures d'accueil pour répondre aux justes demandes des familles qui sont souvent aussi des salariés.

Parents, élus, professionnels, exigeons un contrat et des financements qui permettent une vraie politique au service des parents et des enfants.

Les élus du groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Civisme : l'affaire de tous !

Vos élus agissent quotidiennement pour améliorer la qualité de vie à Montataire. L'engagement du personnel municipal est considérable mais l'implication de chaque Montatairien et Montatairienne est évidemment essentielle. Il faut donc que nous n'hésitions pas à rappeler à notre voisin que ramasser ce n'est pas sorcier : que ce soit le papier de bonbon du petit dernier qui a toute sa place dans la corbeille à papier et non sur le trottoir, le mégot de cigarette qui est bien mieux dans un cendrier que dans l'escalier ou encore la déjection de son animal favori (un sac plastique dans la poche, ça ne prend pas tant de place que ça...). Devant l'école, il ne faut pas non plus négliger de lever le pied, c'est une évidence mais certains ont tendance à l'oublier hélas trop souvent tout comme les feux tricolores où un nombre croissant d'automobilistes confondent aisément le vert, l'orange et même le rouge. Les trottoirs de notre commune ne sont pas non plus faits pour accueillir le stationnement intempestif de véhicules et ceci même pour « une minute » tout comme les places réservées aux personnes handicapées et les passages cloutés où ce sont désormais les piétons qui s'arrêtent pour laisser passer les voitures...

Défense d'encombrer nos trottoirs avec des conteneurs à ordures tous les jours de la semaine alors qu'ils ne doivent être sortis que le matin du ramassage par nos services municipaux. Politesse, respect et courtoisie sont des valeurs essentielles pour vivre ensemble alors pensons-y avant de claquer la porte de son immeuble, réfléchissons-y lorsque que nous souhaiterons tondre notre pelouse un dimanche très tôt ou que notre chien aura aboyé toute la nuit.

Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Pensons-y aussi lorsque nous verrons monter une femme enceinte dans le bus en lui cédant notre place, que nous apercevrons une personne handicapée derrière nous à la caisse du supermarché ou encore une personne âgée qui a du mal à monter un escalier avec son cabas. Vous souhaitez poursuivre ces propos, réagissez sur notre blog : www.montataire.parti-socialiste.fr ou contactez-nous au 03 44 64 44 37.

Stéphane GODARD

Groupe «Montataire Pour Tous»

Le 12 février 2007

Pour la mise en page, l'impression et la distribution de ce magazine, il nous faut rendre notre article le 12 du mois qui précède le mois de parution.

Nous sommes aujourd'hui le 12 février 2007 et dans l'état actuel il est difficile de tirer des conclusions sur le débat public qui doit avoir lieu le 16 février 2007 et qui a pour titre: «Quel avenir pour l'Agglomération Creilloise ?» (il est dommage que pour des débats aussi importants la rédaction de ce magazine ne nous accorde pas quelques jours supplémentaires afin de les commenter).

A ce sujet la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport disait : « Compte tenu de l'importance de la taxe professionnelle, la ville de Montataire ne s'est pas montrée favorable à l'instauration de la taxe professionnelle unique lors de la transformation du district en communauté de communes.

Une certaine confusion a marqué les transferts de compétences en matière d'ordures ménagères. Alors qu'elle n'était compétente que pour le traitement des ordures ménagères, la communauté a décidé par délibération d'assurer la collecte sélective pour les communes de : Villers Saint Paul, Creil, Nogent et Montataire. Cette délibération a été retirée après que le juge des référés du tribunal administratif d'Amiens ait été saisie par la ville de Montataire. Je ne peux pas vous dire ce qu'il en sera de l'avenir de l'Agglomération, des débats et des décisions qui seront prises

Mettre en commun nos services, nos bâtiments (piscine, terrains de sports, gymnases, base nautique, crèche, etc...etc...) ainsi que le personnel attiré à ces services réduira peut être les taxes payées par les contribuables que nous sommes et ce qui est certain réduira, pour partie, le pouvoir des maires des communes qui mettrons leurs biens en commun.

Tout doit être fait pour faciliter la vie des habitants de l'Agglomération et surtout que le prix à payer des services reste le plus faible possible pour en faire profiter au plus grand nombre.

Jean-Pierre Mercier

Vos réactions : jeanpierremercier@hotmail.fr

La contribution du groupe Montataire à gauche 100% n'est pas parvenue à la rédaction.

Le temps de la parole...

Dix ans, c'est une période symbolique au bout de laquelle on se demande parfois comment on veut continuer sa vie. Sandra Lavantureux, psychologue à Jade* depuis précisément dix ans a, elle, pris la décision, non sans un serrement de cœur, de poursuivre son itinéraire professionnel dans une autre structure.

Non, pas facile pour Sandra de quitter Jade. Pourtant ces deux dernières années furent particulièrement difficiles. Elle avait en effet accepté de prendre l'intérim de la direction de Jade, le temps de trouver un ou une nouvelle directrice. Cela a duré deux ans, trop long car trop loin de ce qu'elle aimait faire : écouter. Coincée entre les dossiers de financement et la gestion du personnel, il n'y avait plus la possibilité d'aménager un temps de parole pour ces jeunes auxquels elle s'est tellement attachée au fil des ans. Tout juste le temps de continuer à travailler avec ceux qu'elle suivait avant de prendre ce poste qui lui ressemblait si peu.

Les raisons qui expliquent pourquoi elle l'a accepté sont aussi celles qui expliquent comment elle est parvenue à remplir sa mission, «sans formation d'administratrice, ma seule crédibilité auprès des partenaires financiers se résument à ma croyance dans le projet de Jade. Je l'ai fait pour les jeunes avec qui je travaillais». Avec le sourire d'une douceur ravageuse, Sandra se souvient de leur attitude lorsqu'elle est arrivée, «au début je faisais l'accueil et lorsque je disais que j'étais psychologue, ils me répondaient : «on n'est pas des fous !». S'ils leur arrivent encore de le lui crier au détour d'un bureau, c'est pour la taquiner car aujourd'hui ils n'hésitent plus à se saisir de ce temps de parole dont Sandra est parvenue à les convaincre qu'il était le leur. Banalisé le terme de psychologue. Ou peut-être s'en sont-ils tout simplement émancipés, comme Sandra, «ce qui est important, ce n'est pas d'être psychologue

mais de proposer un temps de parole pour que les gens trouvent les ressources pour réussir leur vie».

C'est pour ça que travailler à Jade lui convenait si bien car la particularité, rare selon Sandra, y est de permettre aux jeunes de rencontrer un psychologue sans rendez-vous. «On peut aménager un temps de parole à n'importe quel moment et n'importe où : à l'accueil, pendant les activités, lorsqu'ils recherchent du travail... Certains psychologues ont besoin d'un lieu et d'horaires précis. Moi, ce que je veux, c'est que la rencontre soit possible».

De surcroît lorsqu'il s'agit d'adolescents, ce moment charnière qui est parfois tellement douloureux qu'on ne parvient plus à distinguer l'itinéraire qu'on voudrait emprunter. «Il faut «trimballer» ses propres casseroles et affronter la perspective d'un monde toujours plus dure» explique doucement Sandra.

Mais pour elle, pas question non plus de faire de l'adolescence une pathologie, c'est en tout cas l'écueil qu'elle tentera d'éviter lorsqu'elle prendra la responsabilité de la maison des adolescents du



Conseil général qui ouvrira prochainement à Creil. Elle retrouvera donc à nouveau des jeunes, cette catégorie de la population avec laquelle elle aime tellement travailler. «J'ai toujours eu envie de travailler dans des champs atypiques pour rendre accessible la parole à ceux qui ne la prennent pas». Est-ce ce qui l'a amenée à commencer son métier de psychologue auprès des accidentés de la route et à poursuivre avec des enfants atteints du cancer ? Peut-être car on imagine aisément que la parole n'y est pas acquise. Pour qu'elle le devienne, peut-être faut-il, effectivement, que le temps de la parole soit accessible à tout moment.

C'est ce précieux instant que Sandra a su créer à Jade et qu'elle transporte avec elle pour le mettre à la disposition de ceux-là qui ne savent pas ce que parler veut dire... Elle s'en va donc, le cœur serré mais sans regret car dix ans, ça veut parfois dire qu'il faut partir...

* Jade est une association d'accueil, d'animation, d'information et de prévention pour les 13-25 ans.

Les annonces
l'objet d'un
tion de sa
nonce.

Décembre
BETTAHA
ROUSSEL
BANOS T

Janvier 20
KAKAS A
M'ROVIL
COSKUN

Janvier 2
BITTICH

Liberté
RÉPU

Com
par

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Etat-civil

Ils sont nés

Décembre 2006

BETTAHAR Karima, le 18,
ROUSSELLE Océane, le 24,
BANOS Trinity, le 31.

Janvier 2007

KAKAS Amina, le 1^{er},
M'ROIVILI-SELIMANI Shana, le 22,
COSKUN Baran, le 24.

Ils se sont mariés

Janvier 2007

BITTICH Khalid et FAHMI Faïza, le 20.

Ils sont décédés

Novembre 2006

LE JAN Marguerite, 71 ans, le 29.

Décembre 2006

CAVANNE Huguette, 74 ans, épouse PLUYM, le 30.

Janvier 2007

BALLON Armand, 90 ans, le 1^{er},
DUTRANNOY Emilienne, 82 ans, veuve LOBJOIS, le 1^{er},
SOETENS Jean, 73 ans, le 2,
STAUFFER Auguste, 75 ans, le 6,
POIREL Gérard, 68 ans, le 12,
DELAHAYE Louane, 3 semaines, le 24.

Brèves



Comment voter par procuration ?

Le vote par procuration permet à un électeur qui ne peut voter le jour du scrutin de se faire représenter au bureau de vote par un autre électeur de son choix (électeur inscrit dans la même commune mais pas obligatoirement dans le même bureau) auquel il donne mandat de voter en son lieu et place. Cette personne ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France, (une deuxième procuration est acceptée, si elle est établie à l'étranger).

L'électeur doit se présenter muni d'un justificatif d'identité, à tout moment de l'année, devant les autorités suivantes :

- Le juge du tribunal d'Instance du lieu de résidence (Creil) ou du lieu de travail de l'électeur ou,
- le commissariat de police (Montataire ou Creil) ou,
- la gendarmerie nationale (Montataire ou Creil).

Il doit pouvoir indiquer les nom, prénoms, date de naissance et adresse complète de l'électeur à qui il donne mandat.

Seul l'électeur qui appartient à l'une des catégories énumérées ci-dessous peut, sur sa demande, donner procuration de vote : l'électeur attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il lui est impossible d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à

celui-ci en dépit de sa présence dans la commune, l'électeur attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'il est en vacances ou parce qu'il réside dans une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale, il n'est pas présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin, les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Cependant, si en raison de maladies ou d'infirmités graves ou en raison d'une incarcération, l'électeur désirant établir une procuration, ne peut se présenter, les officiers de police judiciaire ou leurs délégués se déplacent à domicile.

Pour connaître plus précisément les conditions et la procédure, il est conseillé de prendre préalablement contact directement auprès d'eux.

Toutefois si l'électeur qui a souscrit une procuration se trouve, le jour du scrutin, dans sa commune, et qu'il désire voter personnellement, il peut le faire après avoir justifié de son identité, à condition que la personne qu'il a désigné n'ait pas déjà voté. Si c'est le cas, l'exercice du droit de vote lui est refusé. Le service Elections se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Rappel des dates :

Elections présidentielles :
22 avril et 6 mai 2007,

Elections législatives : 10 et 17 juin 2007.



Journée Internationale des Femmes

Parmi des millions de femmes qui luttent dans le monde Ingrid Betancourt, citoyenne franco-colombienne, qui agissait pour des négociations pour la paix entre le gouvernement colombien et les forces armées révolutionnaires (FARC) a été prise en otage par ces dernières. Le 27 février 2007, cette femme entamera sa 5ème année de captivité dans des conditions qui font craindre le pire puisque le gouvernement colombien comme les FARC n'envisagent aucun accord humanitaire pour la libération de tous les otages dans le conflit armé qui dure depuis plus de 40 ans. Seule la pression internationale et le mouvement démocratique pourront débloquer la situation et rendre la liberté à Ingrid Betancourt et à tous les otages.